



	lundi 11	mardi 12	mercredi 13	jeudi 14	vendredi 15
<b>9H00 Place D'Armes</b> <b>9h15 Stade M.Thorez</b>	CAPOEIRA  	CAPOEIRA	CAPOEIRA	CAPOEIRA  	CAPOEIRA
<b>11h30 Stade M. Thorez</b> <b>13h30 Place d'Armes</b> <b>13H45 Stade M.Thorez</b>	Tournois 3 ballons " choisis ta balle"	Initiation basket + Beret ball	GRAND JEU AUX 2 RIVES	Poule Renard Vipère + Table sacrée + Préparation costumes	"Crée ton sport"+ catcho- hysteric
<b>16h15 Stade M.Thorez</b> <b>16H30 Place d'Armes</b>					

Pour les stages du matin, les inscriptions ont lieu au Pôle d'Accueil Population (tél : 02.35.13.30.26) ou au Pôle administratif de Beaulieu (tél : 02.35.51.10.51), tarif en fonction du quotient familial

Pour les activités de l'après midi, les enfants devront obligatoirement se munir de la carte « Passeport Vacances », à retirer au Pôle d'Accueil Population ou au Pôle administratif de Beaulieu, tarif en fonction du quotient familial.

Pour bénéficier des sorties, il est demandé aux enfants de participer au minimum 2 fois aux activités de l'après midi de la semaine.

**PASSEPORT VACANCES 8/15 ANS  
VACANCES D'HIVER  
18 au 22 FEVRIER 2019**

**PASSEPORT VACANCES  
Place des Droits de l'Enfant  
76700 HARFLEUR  
Tél : 02.35.45.49.74**

	lundi 18	mardi 19	mercredi 20	jeudi 21	vendredi 22
<b>9H00 Stade M.Thorez 9h15 Place D'Armes</b>	PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	PERCUSSIONS
					
<b>13h30 Place d'Armes 13H45 Stade M.Thorez</b>	Zagamore	Préparation costumes + jeu casino	Bataille Navale géante	Préparation costumes	TEMPS FESTIF
	Multi-jeux	Tournoi jeux de société		Casino	AUX 2 RIVES

Pour les stages du matin, les inscriptions ont lieu au Pôle d'Accueil Population (tél : 02.35.13.30.26) ou au Pôle administratif de Beaulieu (tél : 02.35.51.10.51), tarif en fonction du quotient familial  
Pour les activités de l'après midi, les enfants devront obligatoirement se munir de la carte « Passeport Vacances », à retirer au Pôle d'Accueil Population ou au Pôle administratif de Beaulieu, tarif en fonction du quotient familial.

Pour bénéficier des sorties, il est demandé aux enfants de participer au minimum 2 fois aux activités de l'après midi de la semaine.